



# *The Canadian Orthopaedic Association* *L'Association Canadienne d'Orthopédie*



## **ACCÈS AUX SOINS ORTHOPÉDIQUES AU CANADA** **Énoncé de position**

La population canadienne devrait avoir accès à des soins orthopédiques en temps opportun, peu importe l'âge, le diagnostic et la province de résidence. L'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) demande aux gouvernements provinciaux de collaborer avec elle afin de veiller à ce que les patients aient accès aux soins orthopédiques appropriés de manière sécuritaire, juste et transparente, en temps opportun. L'ACO appuie vigoureusement les principes de l'exercice fondé sur des données probantes et de l'utilisation responsable et stratégique des ressources en santé.

Contexte : Pour un patient ayant des troubles de l'appareil locomoteur, l'accès aux soins orthopédiques commence par un rendez-vous avec un orthopédiste en vue d'établir un diagnostic. Pour ce faire, des examens d'imagerie médicale sont souvent nécessaires. Une fois le diagnostic posé, l'orthopédiste discute du plan de traitement, qui peut inclure la chirurgie, avec le patient. Les gouvernements provinciaux doivent maintenir des ressources suffisantes pour que les patients justement aiguillés puissent voir un orthopédiste ou un autre professionnel du domaine en temps opportun (immédiatement dans le cas des problèmes urgents, dans les 90 jours pour le reste des cas).

La demande pour des soins orthopédiques continue de croître proportionnellement au vieillissement de la population canadienne. Le système de santé universel a été mis sur pied il y a 50 ans, à une époque où les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient moins de 10 % de la population canadienne. D'ici 2030, elles en formeront le quart. Et bien que la chirurgie orthopédique demeure la meilleure option pour soulager la douleur et rétablir le fonctionnement des articulations des patients atteints d'arthrose, les compressions budgétaires des gouvernements provinciaux ont engendré de long temps d'attente pour ces patients.

Les équipes de soins ont besoin de ressources adéquates pour appliquer des modèles de soins novateurs qui améliorent l'accès à des soins orthopédiques abordables et de grande qualité. Parmi les innovations possibles, on trouve le recours à des programmes d'admission centralisée et multidisciplinaire. De telles initiatives doivent être accompagnées de ressources suffisantes en milieu hospitalier de sorte à maintenir un accès en temps opportun aux soins orthopédiques pour l'ensemble de la population canadienne.

Il faut répondre aux besoins croissants en matière de soins d'une population vieillissante. Pour offrir un accès en temps opportun aux soins orthopédiques, on doit s'adapter au changement démographique, entre autres grâce à la planification des ressources humaines.

Dites-nous ce que vous en pensez. Le Comité de direction aimerait obtenir vos commentaires à cet égard en vue de la planification de la prochaine phase de notre stratégie de défense des droits et intérêts. Faites-nous parvenir vos commentaires à [policy@canorth.org](mailto:policy@canorth.org).